



DISCHARGE Émulsion pour sol qui dissipe l'électricité statique

HMIS		NFPA	Équipement de protection individuelle
Santé	1	1	None / Aucune / Ninguno
Inflammabilité	0	0	
Danger physique / Instabilité	0	0	

Numéro de révision: 3

Date de révision: 2014-03-26

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit DISCHARGE Émulsion pour sol qui dissipe l'électricité statique

MSDS #: MS0300532

Code du produit: 4008110

Utilisation recommandée:

- Industriel/Institutionnel
- Entretien des planchers

Producteur, importateur, fournisseur

Siège social aux États-Unis

Diversey, Inc.

8310 16th St.

Sturtevant, Wisconsin 53177-1964

Phone: 1-888-352-2249

Adresse Internet pour les fiches signalétiques :

www.diversey.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145 (U.S.); 1-651-917-6133 (Int'l)

Siège social au Canada

Diversey - Canada

2401 Bristol Circle

Oakville, Ontario L6H 6P1

Phone: 1-800-668-3131

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

ATTENTION!. PEUT IRRITER MODÉRÉMENT LES YEUX. PEUT IRRITER MODÉRÉMENT LA PEAU.

Principales voies d'entrée:

Contact avec les yeux

Contact avec la peau

Inhalation

Ingestion

Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.

Peut irriter modérément les yeux.

Peut irriter modérément la peau.

Aucune.

Aucun à notre connaissance.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant(s)	CAS #	% en poids	DL50 Orale (mg/kg)	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	1 - 5%	5500	Non disponible	>5240 mg/m ³ (4 h)

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux

Contact avec la peau

Inhalation

Ingestion

Conditions médicales aggravées:

Rincer immédiatement à grande eau. Si une irritation apparaît, consulter un médecin.

Rincer immédiatement à grande eau. Si une irritation apparaît, consulter un médecin.

Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Aucun à notre connaissance.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.
Dangers spécifiques Sans objet.
Risques Inhabituels Aucun à notre connaissance.

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes. Utiliser un équipement de protection personnelle.
Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau et les yeux. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT
Entreposage: Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:
Aucune ventilation particulière requise Ventilation adéquate du local

Protection individuelle

Protection des yeux: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des mains: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Protection de la peau et du corps: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: Liquide
Aspect: Liquide
Densité: 1.028
Densité gazeuse: Pas d'information disponible.
Point/intervalle d'ébullition: indéterminé
Température de décomposition: Indéterminé
Solubilité: complètement soluble
Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.
Phosphore élémental: 0.08 % by wt.
pH 8.25
Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - **inférieure:** indéterminé

Masse volumique apparente Pas d'information disponible.
Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.
Couleur: Turbidité Laiteux, **primaire** Blanc cassé
Odeur: primaire Ammoniaque
Point/intervalle de fusion indéterminé
Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.
Densité 8.57 lbs/gal 1.028 Kg/L
Point d'éclair > 200 °F > 93.3 °C
Viscosité: Pas d'information disponible.
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 0.8 % *
pH de la solution diluée Pas d'information disponible.

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Le produit est stable
polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Produits de décomposition dangereux Aucun raisonnablement prévisible.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë Oral(e) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg; Dermale Toxicité orale exprimée en DL50 > 2000 mg/kg
Information sur les composants: Voir la Section 3.
Toxicité chronique Aucun à notre connaissance.

Effets spécifiques

DISCHARGE Émulsion pour sol qui dissipe l'électricité statique

effets cancérogènes: • Aucun à notre connaissance.
 effets mutagènes: Aucun à notre connaissance.
 Toxicité pour la reproduction: Aucun à notre connaissance.
 Effets sur l'organe-cible: Aucun à notre connaissance.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales donnée non disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés:

Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Veuillez vous reporter à la bibliothèque HAZMAT (MATDANG - matières dangereuses) de Diversy sur le site Web <http://naextranet.diversey.com/dot> pour obtenir des renseignements à jour sur l'expédition.

Description du connaissance DOT (voie terrestre)

Description du voie maritime connaissance Same as DOT above.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL).

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
polymère acrylique	N/A*	-	-	-	-
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	-	X	-	-
Tributoxyéthyl-phosphate	78-51-3	-	-	-	-

CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	1 - 5%			X

Composant(s)	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	X		

Catégories de risque en vertu de la loi SARA, section 311/312

Immédiat -
 Différée -
 Feu -
 Réactivité -
 Décompression soudaine -

Canada

Catégories de risque du SIMDUT : Non controle.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: Sans objet

Préparé par :
Avis supplémentaire

NAPRAC

- Ne contient pas de parfum additionné.
- Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement concernant les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement concernant les produits contrôlés

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.